



Annulation de vente automobile

Par **meben1**, le **27/01/2010** à **12:46**

Bonjour,
j'ai vendu ma voiture il y a maintenant environ un an, le mois dernier l'acheteur du vehicule veut annuler la vente car le moteur a coulé, l'auto a été expertisé le kilometrage à été falsifié. Cependant j'ai acheté le vehicule tel quel, je l'ai acheté a une société qui a acheté la voiture en allemagne, et la société qui m'a vendu la voiture a fermé entre temp. l'acheteur du vehicule me redemande environ 10 000 e, je suis victime au meme titre que lui mais je ne sais pas quoi faire